

Anthropologie et Sociétés



La prostitution en milieu urbain Un exemple sénégalais

Jean-François Werner

Volume 15, Number 2-3, 1991

L'univers du sida

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/015195ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/015195ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

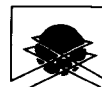
0702-8997 (print)

1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Werner, J.-F. (1991). La prostitution en milieu urbain : un exemple sénégalais. *Anthropologie et Sociétés*, 15(2-3), 255–262. <https://doi.org/10.7202/015195ar>



LA PROSTITUTION EN MILIEU URBAIN Un exemple sénégalais

Jean-François Werner

Le quart de la population du Sénégal, soit environ 1,5 million de personnes, est concentrée dans la presqu'île du Cap-Vert où elle se répartit à peu près également entre Dakar, la capitale (fondée par les Français au milieu du XIX^e siècle), et Pikine, sa ville jumelle, surgie des dunes il y a moins de 40 ans. Cette prolifération urbaine est générée à la fois par un flux de migrants en provenance des zones rurales et par une forte croissance démographique.

Autant Dakar, façonnée par son passé colonial, apparaît comme une ville cosmopolite largement tournée vers l'extérieur, autant Pikine, mixte de traits urbains et ruraux, fonctionne à la manière d'un espace de transition entre tradition et modernité. Au propre comme au figuré, c'est un vaste chantier de construction où de pragmatiques artisans bricolent au jour le jour les conditions de leur survie dans un milieu dont l'extraordinaire complexité est un casse-tête pour l'ethnologue. Installées dans un habitat qui n'a rien de provisoire, 650 000 personnes assiègent la métropole voisine et son marché du travail. Islamisée à 95 %, la population manifeste une attitude ambivalente, faite de fascination et de répulsion, vis-à-vis des riches et puissantes nations du Nord dont la domination économique sous-tend la diffusion de leurs modèles culturels par l'intermédiaire des « médiats¹ » (presse, radio, télévision et cinéma).

L'espace urbain pikinois est hétérogène. Il se présente comme une mosaïque de quartiers réguliers et irréguliers (ces termes faisant référence aux modes légal ou illégal d'appropriation du foncier) où cohabitent des familles issues de divers groupes ethniques. Du sein de cette masse de prolétaires et de sous-prolétaires émerge une minorité de « bourgeois » (pour reprendre une terminologie locale) dont les hautes demeures trahissent l'existence d'un processus de différenciation sociale évacué du discours consensuel de l'idéologie dominante.

De façon générale, et Pikine ne fait pas exception à la règle, l'urbanisation en cours dans le tiers monde se distingue de celle qui a eu lieu en Europe et en Amérique du Nord au siècle dernier par le fait qu'elle n'est pas associée à une industrialisation concomitante. Les mesures d'ajustement structurel imposées par le FMI et la Banque mondiale n'ont fait, pour l'instant, qu'aggraver les « souffrances² » d'une majorité de la population dont la situation économique se dégrade. À terme, le chômage d'une fraction importante de la jeunesse,

1. Les termes entre guillemets font référence à des expressions, en français ou en wolof, couramment employées au Sénégal. Ainsi de « médiats » dont c'est la graphie officielle. Afin de faciliter la tâche des lecteurs, j'ai opté pour une transcription phonétique des termes wolof qui s'écarte de la norme en vigueur.
2. *Mettina* (ça fait mal) et *sonn naa* (je suis fatigué, à bout) sont parmi les expressions les plus fréquemment entendues sur le terrain.

exclue du marché de l'emploi, risque de déstabiliser l'ensemble de la société sénégalaise. Survenant après les troubles de mars 1988 à Dakar, les événements sanglants du mois de mai 1989 (déclenchés par un incident de frontière entre la Mauritanie et le Sénégal) ont révélé la gravité de la crise et la fragilité de l'État.

« Il court, il court le sida... »

Durant mon séjour sur le terrain (1985-1988), le sida faisait de temps à autre la une du quotidien *Le Soleil*, proche du Gouvernement. Dans un pays situé à grande distance de l'épicentre de l'épidémie, la menace restait vague, lointaine, sans relief, au milieu des multiples difficultés de la vie quotidienne. En 1986, ce journal titrait en première page : « Aucun cas de sida au Sénégal », ajoutant : « Le sida n'est pas une préoccupation majeure en Afrique de l'Ouest ». Au mois de juin 1987, la ministre de la Santé publique déclare : « Le sida est un problème de santé publique mais il est loin de constituer pour nous une priorité. » Huit cas de sida sont recensés alors au Sénégal. Moins d'un an après (mars 1988), ce chiffre s'élève à 70, mais « la situation épidémiologique reste contrôlable ».

Aujourd'hui, des informations récentes (*Le Monde* du 20-10-89) laissent supposer que l'extension de l'épidémie est plus rapide que prévu, notamment en direction de l'Afrique de l'Ouest. Étant donné la plus grande vulnérabilité des populations urbaines au VIH (en Côte-d'Ivoire, le taux de séropositivité serait de 5,3% dans la population en général et de 6,4% à Abidjan) et sa transmission à prédominance sexuelle, les prostituées semblent particulièrement exposées. De fait, il n'y a pas un article du *Soleil* sur la question du sida qui ne fasse mention des prostituées : il s'agit d'un « groupe à hauts risques », d'une « population-cible » qui fait l'objet d'une « surveillance particulière ». Et si « aucune mesure restrictive » n'a encore été prise à leur encontre, un responsable du Comité National de Prévention du Sida s'interrogeant sur « la conduite à tenir devant une prostituée qui serait séropositive » évoquait la possibilité d'une « incarcération » à visée prophylactique.

L'histoire d'une *tchaga* ordinaire

C'est dans ce contexte qu'évolue A., une *tchaga*. En wolof, ce terme est employé indifféremment pour désigner une jeune femme célibataire (divorcée ou non) ou une prostituée (CLAD/IFAN 1977). Je suis entré en relation avec elle à la suite d'une enquête sur la consommation des drogues illicites³ et c'est au terme d'une longue et patiente approche que A. accepta de se confier (en mars 1987) à une collaboratrice recrutée dans le quartier. Par la suite, nos chemins allaient se croiser à différentes reprises, prolongeant dans le temps notre relation.

A. est née en 1965 à Dakar de parents mauritaniens immigrés au Sénégal. Peu après sa naissance, sa famille s'installe à Nietti-Mbar où son père fait construire une maison au milieu des champs⁴. Elle a étudié le Coran pendant sept ans dans une école coranique, mais n'a pas été scolarisée en français. Étant l'aînée, elle devait aider sa mère aux travaux domestiques et s'occuper de ses frères et sœurs plus jeunes (cinq au total). De son père, ouvrier dans une

3. Elle fume un peu de *yamba* (cannabis). La majorité des consommateurs de drogues illicites sont des hommes âgés de 20 à 30 ans. Par ordre de fréquence d'usage décroissant, ce sont : le chanvre indien, les « pions » (hypnotiques), l'héroïne. Cette dernière est fumée, ce qui met ses usagers à l'abri d'une transmission sanguine du VIH.

4. À présent, cette maison est située dans un quartier densément peuplé, au cœur de l'agglomération pikinoise. Chômage, pauvreté et délinquance affectent la population de ce « ghetto », ainsi que le nomment avec humour ses jeunes habitants.

huilerie, elle souligne l'indulgence à l'égard des enfants. Quant à sa mère, elle a fait preuve de courage en commençant à travailler lorsque son mari a pris sa retraite : elle se rendait au port acheter à bas prix le riz resté dans les cales pour le revendre dans le quartier.

À 16 ans, encore « innocente⁵ », A. tombe amoureuse d'un garçon de 22 ans et donnera naissance dans les années suivantes à deux filles, actuellement confiées dans la parenté. Mariée religieusement au terme de sa première grossesse, A. n'a jamais rejoint le domicile (*seyi*) d'un mari qui ne faisait rien pour elle ni pour l'enfant. C'est son père qui a rompu le mariage quand son mari a refusé de reconnaître le deuxième enfant. Elle commence à sortir dans les bars de Pikine après son divorce. Ce sont des amies plus âgées et expérimentées qui l'initient aux techniques de la prostitution. Après la mort de ses parents en 1985, elle séjourne un temps à Banjul (Gambie), un foyer très actif de prostitution.

Le jour, elle joue le rôle de chef de famille (*borom keur gui*) dans la maison familiale où elle entretient une petite bande de « copains » et « copines » et tente de contrôler les activités illicites (en particulier le trafic de chanvre) d'un de ses frères. Elle est remarquablement tolérée dans son « coin⁶ » où elle a gardé un solide réseau d'amies. Chaque nuit, elle accomplit la tournée de ses bars habituels à la recherche de clients. Elle sait comment se faire payer à boire, écarter les importuns désargentés, repérer un client potentiel, le séduire et défendre, au besoin par l'usage de la violence, sa réputation et sa place dans le « maquis ». Ses compétences en ont fait le leader respecté d'un petit groupe de filles moins aguerries. Elle gagne relativement bien sa vie. Une nuit passée avec un client lui rapporte de 5 à 10 000 francs CFA⁷, alors qu'une passe se négocie entre 2 et 4 000 francs.

A. se prostitue de façon clandestine, c'est-à-dire sans posséder de carnet sanitaire : « Pour se procurer une « pièce », il faut se rendre à Dakar. Si on est mineure, il faut « graisser » avec de l'argent. On doit passer un examen, faire une prise de sang et acheter un carnet à mille francs. La visite médicale mensuelle est à cent francs. » Mais comme elle l'explique, le fait de posséder cette « pièce » ne met pas à l'abri du harcèlement policier : « Quand on se fait prendre dans une « ramasse », on est embarquée au commissariat et on doit payer pour en sortir : 6 000 francs celles qui n'ont pas de papier et 3 000 celles qui en ont... Sinon les policiers inventent toujours des prétextes pour nous retenir deux ou trois jours. Alors papiers ou pas, on paye pour sortir le plus vite possible. »

Pour éviter de tomber enceinte, elle porte un *téré*⁸ autour de la taille et par mesure préventive vis-à-vis des « maladies des hommes », elle se fait faire une fois par semaine, chez un infirmier de Pikine, une injection de pénicilline. Jusqu'à présent, « grâce à Dieu », elle n'a jamais été malade, affirme-t-elle, en précisant que lorsqu'une prostituée est dans ce cas, elle préfère garder le silence et se faire soigner discrètement (*ak soutoura*) pour éviter sa mise à l'écart par les hommes et les autres prostituées. Quand on évoque le sida, A. manifeste sa frayeur par un geste destiné à écarter les mauvais esprits : « J'ai entendu dire

5. Emprunté au français, ce terme est souvent employé par les jeunes usagers de drogues illicites pour désigner les non-consommateurs. De façon élargie, il signifie une normalité comportementale.

6. Plus que le quartier issu d'un découpage politique et administratif, le « coin » est ce territoire englobant immédiatement l'espace domestique au sein duquel l'individu noue des relations d'entraide.

7. En 1989 : 1 000 francs CFA = 20 francs français = 3,5 dollars canadiens. Avec cette somme, on peut acheter 6 kilos de riz ou 1 kilo de viande ou 4 bières.

8. Sachet de cuir contenant quelques versets coraniques écrits par un marabout. Par définition, un marabout est un lettré versé dans la connaissance de l'arabe et des textes islamiques. Son savoir peut en faire un thérapeute et un devin.

que c'est une maladie qui tue en deux jours et que ce sont les blancs qui l'ont apportée⁹... Je ne sais pas comment on l'attrape. »

Peu de temps après cette première entrevue, le Gouvernement suspend l'ensemble des forces de police à la suite de manifestations de policiers. Le temps que dura la réorganisation de la police fut une période faste pour A. et ses copines, qui pouvaient se livrer en paix à leurs activités. Fin 1987, A. expulse frères et copains dont les activités causent trop de « problèmes », met sa maison en location et déménage dans un quartier voisin. Avec quelques amies, elles louent des chambres dans une grande maison en compagnie de locataires pauvres. C'est dans ces bas-fonds régulièrement inondés à la saison des pluies que les *tchagas* ont accès à des logements qui leur sont refusés ailleurs. Au mois de mars 1988, lorsque sont connus les résultats des élections (le parti au pouvoir est réélu), des émeutes éclatent à Dakar et à Pikine. Un couvre-feu est imposé qui empêche A. de poursuivre ses activités dans les bars. Elle se reconvertit dans la prostitution à domicile. Lors d'une entrevue informelle réalisée à ce moment-là, A. déclare faire utiliser des préservatifs (« capotes ») par ses clients occasionnels, mais précise qu'elle ne peut l'exiger de ses clients réguliers, de respectables pères de famille. Elle a « honte » de leur demander cela.

Revue en juillet 1989, elle a cessé de se prostituer. Installée de nouveau dans sa maison, elle s'est mise en ménage avec un homme qui subvient largement à ses besoins. Paisible, épanouie, elle allaite son dernier enfant et semble avoir trouvé un équilibre fragile (son « mari » refuse de l'épouser officiellement) dans un genre de vie auquel elle aspirait. « Avoir un bon mari, laisser tomber la vie des bars, restaurer ma maison et avoir d'autres enfants... » nous avait-elle confié en terminant le récit de sa vie.

« Le maquis », une sous-culture marginale

Le milieu urbain est caractérisé classiquement par sa complexité manifestée en particulier dans une pluralité de sous-cultures qui sont autant d'alternatives offertes à des acteurs sociaux en quête d'une nouvelle identité. Ainsi en est-il du « maquis », microcosme enclavé dans la société qui est à la fois un marché et un théâtre, un espace de transgression par rapport à la loi et à la morale coranique orthodoxe, un lieu où est mise en scène de façon caricaturale la nouvelle éthique urbaine.

Car au-delà du maniement codé de signifiants, vestimentaires (cuir, lunettes noires et robes sexy), linguistiques (l'usage d'un argot hermétique aux profanes) ou comportementaux (la consommation d'alcool ou de drogues illicites), qui indiquent une volonté de se distinguer, transparait la remise en question d'une hiérarchie sociale fondée sur l'appartenance à une caste, une ethnie ou bien encore un lignage. Dans ce milieu, le statut de l'individu repose sur sa capacité, au besoin par des activités illégales, à détourner à son profit un peu de cette richesse qui circule en ville.

Ainsi se trouve clairement affirmée la nouvelle règle du jeu qui prévaut en ville : s'enrichir par tous les moyens puisque l'argent est tout-puissant. Dans ces conditions, si la sexualité des femmes n'est plus contrôlée en tant que pouvoir de fécondité, elle apparaît encore associée de façon privilégiée aux manifestations du pouvoir (Balandier 1984). Et les statistiques épidémiologiques confirment ce rapport à la sexualité : au Zaïre, par exemple, les hommes les plus touchés sont dans la quarantaine

9. En réaction à un discours scientifique qui faisait de l'Afrique le berceau du sida, s'est développée une campagne de presse qui tend à situer l'origine de la maladie « dans les sociétés libertaires d'Occident » (*Le Soleil* du 20-02-86).

La prostitution clandestine

Contrairement à une opinion largement répandue en ville, le phénomène de la prostitution ne concerne qu'une minorité de femmes¹⁰. À partir d'observations répétées dans les différents bars (une trentaine au total) disséminés à travers l'agglomération pikinoise, on peut avancer que le nombre de femmes qui s'y prostituent de façon régulière, et le plus souvent clandestine, n'excède pas quelques centaines¹¹. Mais ce chiffre ne rend pas compte de l'extension d'un phénomène qui déborde le territoire des bars. Il y a des femmes qui se prostituent dans les « clandos », ces débits clandestins d'alcool dont le nombre est probablement supérieur à une centaine¹². Il existe aussi une prostitution à domicile orientée vers une clientèle pour laquelle la consommation du sexe n'est pas associée à celle de l'alcool ou du moins pas d'une manière ostentatoire.

De plus, lorsque le mois est creux, la faim fait sortir de leur maison des femmes démunies en quête de moyens de subsistance, mais on ne dispose pas d'informations factuelles sur les modalités et l'ampleur de cette prostitution occasionnelle. Par ailleurs, un fait divers rapporté dans *Le Soleil* (19-04-88) révèle que ce phénomène existe dans les villes secondaires du pays et souligne la relative homogénéité de cette population. Six jeunes femmes ont comparu devant le tribunal correctionnel pour défaut de carnet sanitaire. Elles ont entre 20 et 30 ans et la moitié ont un ou plusieurs enfants à charge. L'une d'entre elles témoigne : « Je me vends pour entretenir mes enfants car je n'ai aucun soutien financier. Depuis deux ans, je vis seule et le père de mes enfants ne me verse pas un sou. »

Marché sexuel ou femmes libres ?

Le terme de « femmes libres » a été quelquefois utilisé pour rendre compte des rôles nouveaux joués par les femmes africaines sur la scène urbaine. À Kigali (Rwanda), ces femmes libres sont des prostituées, des salariées ou bien, de façon générale, des femmes indépendantes (Vandersypen 1977). Elles ont comme dénominateur commun celui d'être célibataires et financièrement indépendantes. En Côte-d'Ivoire, ce terme est réservé aux femmes qui occupent la position de maîtresses. Pour Vidal (1977), « ce terme n'indique pas la reconnaissance d'une émancipation féminine mais signifie qu'elles ne sont plus contrôlées par leur groupe de parenté ». Elle ajoute que, dans le discours populaire, « l'autonomie intellectuelle et matérielle de la femme crée un être socialement dangereux, une délinquante morale » (Vidal 1979). Plus récemment, dans le cadre d'une enquête réalisée au Sénégal (Engelhard et Seck 1989), cette catégorie de femmes libres a été définie ainsi : « Jeunes femmes célibataires ou divorcées qui acceptent fréquemment des relations sexuelles avec ou sans contrepartie monétaire de façon non protocolaire avec différents partenaires. » Or le tiers de l'échantillon est constitué de prostituées officiellement reconnues (avec carte) et la majorité de ces jeunes femmes reconnaissent que leurs activités sexuelles sont motivées

10. Cette surestimation du phénomène est probablement à mettre en rapport avec la monétarisation croissante des relations sexuelles en milieu urbain. Mais accepter ou demander un cadeau de son amant (*farr* en wolof) n'est pas synonyme de l'établissement d'une relation marchande. L'argent sert aussi à médiatiser les affects.

11. Chiffre auquel il faut ajouter quelques prostitués de sexe masculin (des « hommes-femmes » comme ils sont appelés) qui leur font concurrence.

12. En théorie, les « clandos » se limitent à la vente de vin de palme et d'un tord-boyaux (le *soum-soum*) de fabrication locale. En pratique, on y consomme aussi de la bière et du vin.

avant tout par le « manque de moyens » même si affectivité et recherche du plaisir sont associées¹³.

Je soutiens que l'emploi de cette terminologie a pour effet de culturaliser à l'excès un problème posé comme relevant de comportements individuels (individualisme, affects, plaisir), en faisant passer au second plan les conditions sociales et économiques. Pour cette raison, je lui préfère la notion de marché (entendu comme lieu d'échanges) proposée dans une étude sur les nouveaux statuts féminins et l'urbanisation en Afrique (Antoine et Nantelamio 1988). Elle a le mérite de mettre d'emblée l'accent sur la mercantilisation des échanges et de favoriser la compréhension de la circulation des femmes entre les différents marchés : matrimonial, sexuel et celui du travail.

Ainsi, le développement d'un marché sexuel (dont la prostitution n'est qu'une composante) s'expliquerait par la montée du célibat féminin, lui-même en rapport avec les transformations du marché matrimonial. La proportion relativement élevée de femmes vivant seules (jeunes filles, divorcées, veuves) dans les villes africaines s'expliquerait notamment par les transformations de la polygamie (habitat séparé par exemple), l'autonomie matérielle (accès à un travail salarié), la montée de l'individualisme... Pour compléter ce tableau, il faut ajouter que la scolarisation est, au même titre que l'urbanisation, un facteur fondamental dans l'évolution des attitudes et pratiques féminines vis-à-vis du mariage, de la sexualité et du travail (Diop 1982).

Le marché du travail

En ville, l'instabilité matrimoniale (divorces, séparations), la précarité de l'emploi du mari ou bien le désir de vivre à sa guise conduisent les femmes à rechercher une indépendance matérielle d'autant plus nécessaire qu'en cas de séparation, elles auront la charge des enfants. Mais l'accès aux emplois salariés (dans l'industrie ou la fonction publique) est conditionné par le niveau de scolarisation, qui reste peu élevé chez les femmes même si le taux a augmenté. Aujourd'hui, à Dakar, la proportion de femmes salariées est faible et elles exercent, pour la majorité, des activités saisonnières et intermittentes. Ainsi ces conserveries de poisson qui emploient une main-d'œuvre journalière composée de jeunes femmes vivant seules ou en concubinage (Kane 1977). C'est un des emplois auxquels aurait pu prétendre A. Si elle avait la chance d'être embauchée, elle gagnerait environ 1 500 francs CFA (en 1987) pour une journée d'un travail pénible, sans aucune sécurité d'emploi ni de couverture sociale en cas de maladie ou d'accident. Parmi les autres emplois salariés accessibles aux femmes, celui d'employée de maison (c'est-à-dire domestique) est un des plus mal payés : une jeune fille à Pikine gagne environ 7 000 francs par mois. Accaparées par les tâches domestiques, une majorité de femmes choisissent de s'adonner à temps partiel à des activités commerciales (par manque de capital, la plupart d'entre elles ne dépassent pas le niveau du micro-commerce) ou artisanales, participant ainsi à ce que l'on appelle l'économie informelle (Diouf 1981).

La crise économique actuelle accentue les difficultés d'accès à un emploi pour les femmes et augmente la ségrégation : implicitement, l'emploi des hommes chefs de ménage est favorisé. Malgré cela, le chômage masculin est important et une multitude de jeunes hommes, scolarisés ou non, sont exclus du marché du travail. Malgré leur désir d'autonomie, ils sont réduits à vivre dans la dépendance de leurs parents et ne peuvent se marier. Acquitter

13. Leur âge moyen est de 25 ans et 67% sont mères de famille avec en moyenne trois personnes à charge. Elles tirent des revenus appréciables de transactions sexuelles qui, dans 65% des cas, ne sont pas protégées. Mes propres observations me font supposer qu'en réalité ce pourcentage est bien plus élevé.

les prestations matrimoniales est impossible et ils seraient dans l'incapacité de subvenir aux besoins du ménage. Ces blocages génèrent des sentiments de « honte » (ils ne peuvent répondre aux attentes du groupe), de colère (les frustrations s'accumulent) ou des comportements de fuite (usage des drogues). Cette marginalisation n'explique sûrement pas à elle seule les comportements de démission observés lorsqu'ils « enceignent » leurs partenaires. Il faudrait poser la question du Père (dans l'optique de l'absence) et celle de l'hypertrophie du rôle maternel.

En conclusion

Le phénomène de la prostitution apparaît lié à des remaniements sociaux (urbanisation), culturels (individualisme) et économiques (le triomphe de la marchandise dans une économie de pénurie) qui le rendent inévitable. Dans ces conditions, toute tentative de contrôle autoritaire paraît vouée à l'échec (on a vu avec quelle facilité A. et ses amies passaient à la clandestinité) dans la mesure où c'est un moyen de survie pour des milliers de femmes jeunes ou moins jeunes. De même, le carnet sanitaire paraît inadapté à la situation présente : difficile d'accès, il constitue un stigmate social définitif pour des jeunes femmes qui n'ont pas abandonné l'espoir de se marier : « Les papiers, je les ai déchirés, parce que ces papiers, si tu les as, t'es pourrie. Ton nom est à la police et maintenant tout le monde est au courant que tu es une pute, une salope » (une prostituée séropositive âgée de 20 ans).

Quant aux obstacles à l'utilisation des préservatifs comme moyen de prévention, ils sont de différents ordres. L'accessibilité économique est réduite¹⁴ et la fonction contraceptive du préservatif est un frein dans la mesure où, pour l'immense majorité des femmes et des hommes, la relation sexuelle n'exclut pas la grossesse. Enfin, cette mesure de prévention, alors même qu'elle est connue et acceptée, ne peut être mise en pratique à l'initiative de la femme, que l'acte sexuel soit le résultat d'une transaction marchande, comme dans ce cas, ou l'accomplissement de devoirs conjugaux (Schoepf 1988). Dans ces conditions, il serait plus judicieux, sur le plan de la prévention, de cibler cette catégorie d'hommes pour lesquels « le maximum de plaisir coïncide avec le maximum de partenaires » et dont 62 % auraient des relations sexuelles occasionnelles avec des prostituées (Engelhard et Seck 1989).

Et si l'on peut parler du sida comme d'une « épreuve politique pour les États africains » (Dozon et Fassin 1989), ce n'est pas seulement à cause de leur faible capacité à prendre en charge la santé publique, mais surtout par l'ampleur des inégalités sociales révélées par cette épidémie.

14. Un sondage effectué en décembre 1987 dans les 11 pharmacies de Pikine a mis en évidence que ces préservatifs sont disponibles à un coût relativement élevé (200 F pièce). De plus, leur fiabilité est inconnue.

Références

ANTOINE P. et J. Nanitelamio

- 1988 « Nouveaux statuts féminins et urbanisation en Afrique », communication présentée au Congrès sur le statut de la femme et l'évolution démographique dans le contexte du développement. Oslo du 15 au 18 juin.

BALANDIER G.

- 1984 « Le sexuel et le social. Lecture anthropologique », *Cahiers internationaux de sociologie*, LXXVI : 5-19.

CLAD/IFAN

- 1977 *Lexique wolof-français*. Dakar : Institut fondamental d'Afrique noire.

DIOP A.B.

- 1982 « Jeunes filles et femmes de Dakar : conditions de vie et attitudes relatives à la famille, au mariage et à l'éducation sexuelle », *Bulletin de l'IFAN*, XLIV, série B, 1-2 : 163-211.

DIOUF M.B.

- 1981 « Les restauratrices de la zone industrielle de Dakar ou la guerre des marmites », *Cahiers d'études africaines*, XXI, 81-83 : 237-250.

DOZON J.P. et D. Fassin

- 1989 « Raison épidémiologique et raison d'État. Les enjeux sociopolitiques du SIDA en Afrique », *Sciences sociales et santé*, VII, 1 : 21-36.

ENGELHARD P. et M. Seck

- 1989 « Comportements sexuels et contexte culturel », *Plurales*, I, 1 : 83-108.

KANE F.

- 1977 « Femmes prolétaires du Sénégal à la ville et aux champs », *Cahiers d'études africaines*, XVII, 65 : 77-93.

SCHOEPP B.G.

- 1988 « Women, AIDS, and Economic Crisis in Central Africa », *Revue canadienne d'études africaines*, XXII, 3 : 625-644.

VANDERSYPEN M.

- 1977 « Femmes libres de Kigali », *Cahiers d'études africaines*, XVII, 65 : 95-120.

VIDAL C.

- 1977 « Guerre des sexes à Abidjan. Masculin, féminin, CFA », *Cahiers d'études africaines*, XVII, 65 : 121-153.
- 1979 « L'argent fini, l'amour envolé... », *L'Homme*, XIX, 3 : 141-158.

Jean-François Werner
 ORSTOM (Dép. SDU)
 213, rue Lafayette
 75480 Paris Cedex 10
 France